

Appel à communications du réseau thématique 32

Sociologie des systèmes complexes pour le IV^e Congrès de l'AFS

L'émergence créative dans les systèmes sociaux

« [...] l'intelligence organise le monde en s'organisant elle-même. »

Jean Piaget, 1937

Comment penser la survenue du nouveau ? Cette question occupe une position centrale dans les approches en termes de complexité et/ou de systèmes complexes. Le **concept d'émergence** traduit en effet cette caractéristique des systèmes complexes à développer des propriétés globales qui ne sont pas présentes au niveau de leurs éléments constitutifs des systèmes.

1) Dès lors apparaît un premier axe de réflexion du réseau thématique : **la création et l'innovation comme phénomènes émergents des systèmes complexes**. Les travaux sur l'émergence dans les systèmes sociaux sont les bienvenus. Il peut s'agir de développements théoriques et/ou méthodologiques sur la nature et les formes de l'émergence dans les systèmes sociaux. Dans ce sens, et parmi d'autres, les concepts d'imprévisibilité et de bifurcation apparaissent pertinents. Les conditions favorisant l'émergence créative comme la connectivité, l'hétérogénéité, la distribution de l'information, etc., représentent une dimension importante de la question. Mais les études empiriques décrivant des processus concrets d'émergence dans les groupes, les organisations ou les territoires sont aussi particulièrement attendues.

2) De manière liée, aux frontières de la philosophie de l'esprit, de la psychologie, des sciences de l'organisation et des systèmes complexes, des études ont développé la **thématique de la créativité** c'est-à-dire l'aptitude à la création tant chez les individus, dans les groupes que dans les organisations. Plus récemment si la créativité a fait son entrée dans l'économie régionale et géographique, elle reste encore peu explorée en sociologie. En conséquence, un deuxième axe de réflexion est ouvert sur la créativité dans les systèmes sociaux. Là encore sont attendus des travaux théoriques, méthodologiques et /ou empiriques qui s'interrogent sur la définition de la créativité, ses conditions mais aussi sur les politiques publiques ou organisationnelles visant à l'améliorer.

3) Comme l'écrivait le trop méconnu Yves Barel, précurseur de la systémique et de la prospective en France, « *ce qui est, est toujours un choix dans ce qui pourrait être* ». En d'autres termes, si l'on saisit l'état actuel ou actualisé d'un système social on a beaucoup de difficulté à penser et identifier sa dimension potentielle. Or, on peut penser que les **potentialités d'un système social** constituent une sorte de réserve ou de stock à actualiser pour produire du changement et de la nouveauté. Dans cette orientation, les travaux s'intéressant à cette potentialité des systèmes sociaux comme les recherches prospectives, celles portant sur les « signaux faibles » ou encore l'uchronie (que serait-il passé si ... ?) sont les bienvenus.

4) De manière générale et compte tenu de son projet, le réseau thématique entend accueillir favorablement les projets de communication de qualité qui se proposent **d'aborder l'étude de processus sociaux, sans autre spécification, pourvu qu'ils recourent, discutent ou se positionnent par rapport aux concepts et méthodes associés aux systèmes et à la pensée complexes**. Les approches, souvent issues des sciences formalisées, que nous utilisons de plus en plus comme le systèmes multi-agents par exemple, nous amènent à envisager favorablement la participation de chercheurs venus de ces horizons disciplinaires pour autant qu'ils étudient le social avec les méthodes qui nous intéressent. Si le comité de recherche

demeure fondamentalement un lieu d'échanges entre sociologues, il se veut aussi ouvert aux apports des autres disciplines scientifiques, et entend promouvoir les questionnements et les **démarches inter voire transdisciplinaires**.

Les propositions de communication comprendront :

- un résumé (1500 signes maximum espaces compris) ;
- les nom(s), prénom(s), courriel(s), coordonnées professionnelles et structure(s) d'appartenance du ou des auteurs.

Elles doivent être envoyées à Pascal.Roggero@univ-tlse1.fr avant la fin janvier 2011.

.